Rapport

Droits de propriété et marchés : la meilleure promesse pour les pauvres [1]

HERNANDO DE SOTO [2] • Mai 2016

L'invitation à cette conférence me présente comme « économiste politique libéral ». J'ai en effet étudié à l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève. Wilhelm Röpke faisait partie des professeurs dont je m'identifiais avec les idées. J'avais à l'époque juste une vingtaine d'années. Sa sagesse était déjà dans ma tête, mais n'était pas encore arrivée dans mon cœur.

J'ai appris à Genève l'importance que revêt le droit pour une société. Wilhelm Röpke insistait sur la notion qu'une économie libre de marché ne pouvait fonctionner que dans le cadre juridique approprié, ce qui m'avait impressionné. Tout comme son engagement extraordinaire pour la démocratie. Je me souviens qu'en se référant à Montesquieu, il avait une fois affirmé que la division du pouvoir était essentielle pour contrôler la nature inhérente à l'être humain ; si celui-ci obtenait trop de pouvoir, il tendait vers le totalitarisme. Il avait ensuite cité une lettre dans laquelle Montesquieu expliquait pourquoi la division du pouvoir était si cruciale, et pourquoi lui-même ne faisait pas confiance à l'être humain sans les limites de l'État de droit. Selon Montesquieu, l'idée essentielle du contrôle du pouvoir consiste à « rappeler au gouvernant que lui aussi n'est assis que sur son cul ».

L'expérience de mes études était enrichie par ce type de comparaisons, par la proximité de la vraie vie, l'intérêt pour l'humanité et la question de la nature des êtres humains et de ce qui était nécessaire à leur survie en société.

Comme je l'ai déjà dit, tout cela n'avait pas encore atteint mon cœur, même si cela me semblait tout à fait raisonnable. L'esprit libéral ne m'a conquis que lorsque je suis retourné au Pérou, après que mes parents s'étaient exilé de ce pays que je ne connaissais que dans mes souvenirs, avant de m'y établir et d'y passer plus de quarante ans de ma vie en observant de près la réalité des pays en développement. L'expérience m'a beaucoup plus aidé que la doctrine.

Il est sans doute plus simple de l'illustrer et d'atteindre le public européen en lisant le titre de cette conférence : « L'importance d'un économiste libéral face aux crises sociales et culturelles en Europe » et en nous interrogeant sur les erreurs

[1] Conférence tenue lors du Congrès Wilhelm Röpke de l'Institut Libéral le 15 avril 2016 à Genève.
[2] Hernando de Soto est président de l'Institut pour la Liberté et la Démocratie, qu'il a fondé en 1980 à Lima, au Pérou, son pays natal. Hernando de Soto est diplômé du Graduate Institute (anciennement l'IUHEI) de Genève, où il a étudié sous Wilhelm Röpke.

probables du passé et les causes de la crise actuelle, qui se pose d'ailleurs au niveau mondial, et dont les perspectives sont peu réjouissantes pour les prochaines années.

L'exemple du printemps arabe

J'aimerais insérer mon propos dans une histoire vraie, que j'ai moi-même vécue. Elle se déroule dans le voisinage de l'Europe, en Afrique du Nord et au Proche-Orient, et a débuté il y a quatre ans : le printemps arabe. L'organisation que j'ai créée, l'Institut pour Liberté et la Démocratie, s'y est immédiatement intéressé. Tout a commencé avec la mort de Mohamed Bouazizi, qui venait de la petite ville tunisienne de Sidi Bouzid. Bouazizi s'était immolé publiquement le 17 décembre 2010, parce qu'en vendant illégalement des légumes dans la rue, il avait été exproprié.

Dans la trentaine de pays où je suis actif, l'économie clandestine représente une grande partie de l'économie. Elle opère certes en dehors de l'État de droit, mais elle permet à de nombreuses personnes de gagner leur vie. Le fait que quelqu'un se donne la mort en raison d'une expropriation, méritait à mes yeux, outre la dimension dramatique de cet événement, une analyse approfondie et une réflexion de nature politique.

Nous avons donc envoyé une équipe de quatre Péruviens, dont moi-même, pendant quelques semaines en Tunisie, afin de réaliser des interviews sur place, tout d'abord avec la famille de Mohamed Bouazizi, pour comprendre ce qui était si grave à sa situation qu'il puisse être poussé au suicide. En parallèle aux conversations que nous avons menées, nous avons découvert par des recherches sur internet qu'au même moment, 63 autres personnes s'étaient donné la mort. Nous nous trouvions donc face à 64 cas d'individus qui s'étaient suicidés pratiquement pour les mêmes raisons. Au fil du temps – notre enquête dura finalement trois ans – nous avons découvert qui étaient ces gens. Trente-sept d'entre eux avaient survécu à leurs brûlures. Nous avons conduit des interviews avec environ la moitié d'entre eux. Ces interviews sont diffusées aujourd'hui par plusieurs chaînes de télévision aux États-Unis dans une série intitulée « Héros improbables ». J'aimerais vous raconter ces interviews et vous verrez qu'ils sont très liés à notre conférence et plus actuels que jamais.

Le cadre juridique, la personnalité morale et la responsabilité limitée

Lorsque Bouazizi est mort, il a laissé derrière lui un message : « Les pauvres ont aussi le droit d'acheter et de vendre. » Quel message incroyable de la part d'une personne qui avait décidé de se donner la mort ! Nous avons découvert que les injustices qui l'accablaient ne se limitaient pas à l'expropriation de ses marchandises. Nous avons mis un mois pour découvrir que la balance électronique avec laquelle Bouazizi pesait les légumes, et la charrette avec laquelle il les transportai, valaient quelque 225 dollars. Est-ce qu'un homme se donne la mort pour un tel montant ? Bien sûr que non.

L'aspect manquant, et personne ne l'avait relevé jusque-là, c'est qu'il ne s'agissait que de la partie visible de l'expropriation. La partie invisible était que l'administration du district s'acharnait contre lui. Celle-ci n'avait pas uniquement confisqué ses marchandises, mais également invalidé l'attestation de propriété que l'administration municipale lui avait octroyée auparavant et qu'il nécessitait pour obtenir du crédit auprès des banques. Il avait besoin de crédit pour développer son affaire avec ses partenaires, dans le but de distribuer les marchandises directement des champs à la ville et réaliser ainsi de meilleures marges. De plus, on lui contestait le droit de s'associer avec ses partenaires pour former une entreprise, ce qui lui aurait permis d'être actif en dehors de sa famille. On l'a donc dépouillé non seulement du droit de propriété sur ses marchandises et de ses biens d'exploitation, mais également de la possibilité d'obtenir du crédit pour investir par exemple dans l'achat d'un camion, et de la possibilité de s'associer avec des personnes ne faisant pas partie de sa famille.

Nous autres formés en Europe considérons toutes ces libertés comme évidentes : quiconque veut faire des affaires crée une entreprise ; quiconque veut pratiquer une religion se rend à l'église ; quiconque veut faire de la politique devient membre d'un parti ; et quiconque veut acquérir une formation choisit l'école qui correspond à ses préférences – autant de choix que n'avait pas Bouazizi ! Dans sa famille, c'est sa mère qui commandait. Si sa mère n'intervenait pas, c'est sa sœur aînée qui commandait. Il n'avait pas forcément envie de s'associer avec ses frères. Dans la culture juridique occidentale, chacun peut s'associer avec d'autres par simple consentement mutuel. Bouazizi n'en avait pas la possibilité, alors qu'il était si important pour lui d'avoir des partenaires en dehors de sa famille qui possédaient les aptitudes qui lui manquaient. On lui avait dérobé tout cela !

Il s'agissait donc de droits de propriété, du droit d'association économique, et de la possibilité d'obtenir du crédit. Avec le droit de former une entreprise, il aurait obtenu ce qui lui manquait, et pu ainsi à la fois bâtir une identité légale et générer de la sécurité pour les crédits. Le mot crédit vient précisément du latin « credere », ce qui signifie croire ou faire confiance. C'est cette confiance qui lui faisait défaut. Propriétaire d'une entreprise, il aurait pu émettre des actions, qui sont une forme de droits de propriété et lui auraient octroyé le capital nécessaire. Investir n'est pas simplement une dépense monétaire, mais implique un échange monétaire contre des parts de propriété (personne n'investit sans une forme ou une autre de contrepartie). Bouazizi n'était donc pas uniquement privé de papiers et de reconnaissance publique, mais d'identité économique et donc de possibilité d'obtenir du capital. Sans capital il ne pouvait trouver ni partenaires ni employés adéquats – cette possibilité-là lui était également contestée. L'absence de personnalité morale empêche le changement de main d'une entreprise et donc la possibilité que celle-ci existe indépendamment d'une personne. Si l'on meurt, l'entreprise disparaît forcément aussi. Prenons le contre-exemple du distributeur de presse Naville en Suisse romande, où l'on peut également acheter des livres : que monsieur Naville vive encore ou non ne joue aucun rôle. On va faire des achats chez Naville, et la propriété

appartient entre-temps à d'autres personnes – cela n'a aucune importance ; la société continue sa propre existence. Pour moi cela relève du libéralisme le plus élémentaire.

Examinons de plus près encore l'histoire de Bouazizi, qui comme la plupart des personnes du tiers-monde opérait en dehors des lois. En tant que travailleur illégal, la responsabilité qui s'appliquait dans son cas n'était en rien limitée. Lors de mes cours de droit à Genève il allait de soi que les propriétaires d'une entreprise ne soient pas indéfiniment responsables. Celui qui gère illégalement une entreprise au Proche-Orient, en Asie, en Afrique ou encore aux États-Unis, travaille avec une responsabilité illimitée. Cela signifie qu'un tel entrepreneur engage à chaque transaction l'ensemble de sa fortune, que d'autres peuvent faire valoir en justice. En d'autres mots, le travailleur illégal joue au poker. Nous autres en Occident, par contre, engageons une certaine somme d'argent dans l'entreprise. Nous divisons notre fortune, ce que protège la loi. Cela fait partie du cadre juridique dont parlait Röpke. Dans le secteur illégal, ce n'est pas possible ! Chaque fois que Bouazizi faisait une transaction, il plaçait tous ses jetons sur la même case !

La religion n'est pas le problème

Toutes les interviews que nous avons réalisées pendant deux mois avec les personnes qui y étaient disposées, dans une dizaine de pays (dont quatre avaient connu un renversement de gouvernement), confirmèrent la même situation. Chacune des personnes interviewées fit trois déclarations analogues : premièrement, elle avait été expropriée il y a peu de temps et l'avait très mal vécu ; deuxièmement, elle se sentait méprisée, de par le fait qu'elle avait été injustement traitée ; troisièmement, personne n'a mentionné la religion ou la politique. Aucun des témoins que nous avons entendus ne s'est exprimé à propos de questions religieuses – pour les personnes concernées, il en allait uniquement de l'économie et du droit. J'ai demandé à l'un des interviewés, après avoir gagné sa confiance après un certain temps, si pour un musulman il n'y avait pas une contradiction entre sa religion et le suicide. Il a répondu : « Oublie la religion ; mon problème n'est pas de savoir ce que je fais de ma vie, mais ce qui m'appartient, et quels droits je possède. Tu ne me comprendras peut-être pas, car ton prophète, Jésus, avait chassé les marchands du temple, tandis que le mien était un marchand… »

Mohamed Bouazizi nous renvoie, c'est ainsi que je le comprends, à la révolution industrielle. Pour les Européens qui veulent écouter, qui sont libéraux dans le sens large du terme, c'est un message important, qui appelle à agir sur plusieurs fronts. L'Occident a gagné la guerre froide. Les ennemis qui restent – peut-être la Corée du Nord, le Zimbabwe, Cuba et une partie du Venezuela – ne sont pas des rivaux sérieux. L'Occident a gagné ! Lorsque Bouazizi s'est immolé, il portait des chaussures de sport, des chaussettes blanches, des blue jeans, un t-shirt blanc, une veste de basket, et ses cheveux étaient coupés court. Votre message est arrivé ! L'Occident a vaincu le socialisme et donné naissance à diverses formes de libéralisme. Il n'y a pas d'autre solution.

Mohamed Bouazizi et les autres qui ont attenté à leur jour, c'est ma conviction après trois ans de recherches, voulaient vivre comme en Occident. Nous consacrons souvent beaucoup de temps de nos jours à des questions insignifiantes. Nous sommes d'une certaine manière surcultivés. Nous oublions cependant que nous avons réalisé quelque chose de beaucoup plus puissant que les événements précédents, à savoir la capacité de produire des richesses énormes et d'éradiquer la pauvreté, pour autant que nous opérions à l'échelle mondiale. La révolution industrielle était dans une certaine mesure le passage de la petite à la grande échelle, et du niveau local au niveau mondial. Dans ce contexte, nous ne connaissons souvent nos partenaires d'affaires qu'en référence à des documents. Le contact permanent et personnel n'est plus nécessaire, parce que la propriété, l'existence et la reconnaissance des personnes, leur fiabilité et leur capacité à conclure des contrats sont établies par écrit.

La question décisive pour Bouazizi, en tant que marchand, était ce qu'il pouvait attendre du monde, s'il ne pouvait pas signer légalement pour une livraison de légumes ou pour un contrat, s'il ne lui était pas possible de limiter sa responsabilité économique ou lorsque sa propriété était en permanence menacée. Pour la plupart des Européens, il s'agit là d'une expérience du XIXe siècle. Or c'est là où se trouve encore une partie de la population mondiale.

Les pauvres sont la clé de la prospérité

J'aimerais illustrer mon propos par une expérience personnelle. En règle générale, je suis engagé par des chefs d'État. Un jour, je m'entretenais avec l'un d'entre eux, qui était absolument enthousiasmé par nos propositions de réformes. Il m'a d'abord déclaré : « Vous avez raison ; nous devons suivre votre voie. Il y a chez nous une importante économie clandestine qui opère en dehors des lois. Nous devons l'encourager à se mettre en conformité. » J'ai alors mentionné que dans un pays comme l'Égypte, il fallait 549 jours pour enregistrer officiellement une boulangerie. Les Bouazizi d'Égypte ne rejoindront jamais l'État de droit si cela signifie 549 jours d'attente ! Quiconque veut construire au Caire doit attendre jusqu'à douze ans pour obtenir une autorisation. Au Pérou, l'achat d'un terrain, avant que nous réformions le système, prenait jusqu'à quinze ans. Et la requête pour le droit d'exploiter une mine dure encore 1229 jours ! La solution est donc relativement simple : créez, pour parler avec Wilhelm Röpke, le cadre juridique qui permet aux pauvres et à tous les autres de se lancer. L'effet est immédiat.

Lorsque j'eus fini d'expliquer au chef d'État que les obstacles devaient être supprimés et que le cadre juridique devait permettre à chacun d'entreprendre, l'un de ses ministres a pris la parole : « Monsieur le Président, vous savez ce que monsieur de Soto nous dit ? » Le président répondit par la négative. Le ministre a poursuivi : « Il nous explique que dans notre pays, c'est le bazar qui doit régner ! » Le président s'est alors tourné vers moi : « Monsieur de Soto, dites-moi que ce n'est pas vrai ! » Là se trouve le problème de la plupart des pays en développement ! Ils

n'ont pas suffisamment confiance dans le potentiel entrepreneurial des pauvres, que ceux-ci n'ont pas l'occasion de démontrer sans cadre juridique adéquat.

De nombreuses organisations internationales, également à Genève, ne croient pas à cette condition libérale essentielle. Ils pensent, sans doute de bonne foi, que les riches et les experts doivent prendre en charge les pauvres, que l'on ne peut pas leur faire confiance sans cette mise sous tutelle. Si on les laissait simplement acheter et vendre, on en aurait pourtant l'infirmation. Mais sans droits garantis, ils ne peuvent en faire la démonstration.

Comment passons-nous du XIX^{e} au XXI^{e} siècle ?

Ce que nous apprenons de maîtres comme Wilhelm Röpke est extrêmement pertinent pour ce qui se passe à l'extérieur de l'Occident, et ce qui se répercute dans l'immigration, le terrorisme et les marchés. Nous libéraux n'avons pas encore porté notre message là où il le faut. Les élites dans nos propres pays ne le comprennent même pas. Nous qui disposons des garanties juridiques nécessaires pour gérer une entreprise avec des personnes qui ne font pas partie de notre famille ou ont une autre religion, qui pouvons investir notre fortune avec des droits de propriété, qui pouvons rassembler librement des ressources en vertu de contrats protégés par les tribunaux, ne représentons que 10 pour cent de l'humanité ! Avec les élites de quelques pays en développement, on peut ajouter 10 à 15 pour cent en plus. La grande majorité du monde ne bénéficie en revanche pas de tels droits !

Il s'ensuit que ces pays, dans la moyenne, se trouvent encore là où était l'Europe au XIX^{e} siècle. C'est pourtant une évidence : le libéralisme économique fonctionne, et il n'y a pas d'alternative à l'économie de marché. L'élément décisif n'est pas la technologie – il y a des pays pauvres comme la Corée du Nord, dont les soldats, lorsqu'ils passent au Sud, pèsent quarante kilos, mais peuvent fabriquer des bombes atomiques. La technologie peut être développée partout. La question beaucoup plus importante est la suivante : comment organise-t-on une société libre régie par le droit ? Là réside le message libéral ! L'économie libre de marché est un succès. Elle n'est certes pas parfaite, mais elle est préférable à tout ce qui se passe d'autre dans le monde.

Cet enseignement, que je tire de mon activité dans les pays en développement et dans les pays anciennement socialistes, a réveillé en moi ce que j'avais appris à Genève des grands libéraux, comme Wilhelm Röpke. Une révolution libérale nous attend, et vous pouvez y contribuer si vous songez à ce qui se passe aujourd'hui dans le monde musulman, et à ce qui s'est passé il y a environ deux siècles dans le monde chrétien. En ce qui concerne les obstacles culturels supposés, laissez-moi vous dire : fermez vos livres et ouvrez vos yeux. Le tiers-monde frappe à votre porte. Ne confondez pas cela avec une révolution religieuse !

INSTITUT LIBÉRAL

Impressum

Institut Libéral
Place de la Fusterie 7
1204 Genève, Suisse
Tél.: +41 (0)22 510 27 90
Fax: +41 (0)22 510 27 91
liberal@libinst.ch

Les publications de l'Institut Libéral se trouvent sur www.institutliberal.ch.

Disclaimer

L'Institut Libéral ne prend aucune position institutionnelle. Toutes les publications et communications de l'Institut contribuent à l'information et au débat. Elles reflètent les opinions de leurs auteurs et ne correspondent pas nécessairement à l'avis du Comité, du Conseil de fondation ou du Conseil académique de l'Institut.

Cette publication peut être citée avec indication de la source.
Copyright 2016, Institut Libéral.